

## Protégez vos oreilles : un mode d'emploi musical à partager avant la saison des festivals

Lorsque l'oreille est exposée à un volume sonore excessif, un bruit brutal, des sons aigus supérieurs à 85 décibels, elle est en danger avec un risque d'hyperacousies, d'acouphènes, de surdité partielle ou totale... Le geste le plus simple et le plus accessible pour les protéger, en concert, en discothèque ou en festival de musique, est de porter des bouchons d'oreilles. C'est pourquoi, Santé publique France en collaboration avec l'association Agi-son, a réalisé une vidéo mode d'emploi à disposition des acteurs de prévention et des professionnels du spectacle pour sensibiliser les jeunes à une écoute « responsable » afin de préserver leur audition.

### Risques auditifs : des jeunes fortement exposés mais peu protégés

Concerts, sorties en discothèque, soirées étudiantes, sont autant de moments que les jeunes apprécient pour se détendre et se divertir. Or, ils ne sont pas conscients que leur audition peut être dégradée de manière durable à la suite d'une exposition à des sons trop forts. Il suffit d'être une fois exposé à un volume sonore élevé en discothèque ou en concert pour endommager son oreille : **21% des 15-35 ans ont été exposés au moins 10 fois dans l'année** à ce risque, selon les résultats du Baromètre santé 2014 de Santé publique France<sup>1</sup>.

Ainsi, si les jeunes sont exposés fréquemment, ils sont encore trop peu nombreux à adopter les bons réflexes pour préserver leur audition :

- un tiers des jeunes s'éloignent des enceintes chaque fois qu'ils sont dans un lieu où le volume sonore est élevé et 21% ne le font « jamais ».
- **le port de bouchons d'oreilles reste quant à lui un comportement assez rare car seuls 3% déclarent porter des bouchons d'oreilles** « chaque fois » et 9,5% « quelquefois ».

### Une vidéo « mode d'emploi » ludique et pédagogique

Les bouchons d'oreilles sont jugés difficiles à mettre et s'ils sont mal insérés, ils n'ont aucune utilité. Pour permettre aux jeunes de bien mettre leurs bouchons d'oreilles et avoir une meilleure protection, Santé publique France en collaboration avec l'association Agi-son a réalisé une vidéo « mode d'emploi ». **Libre de droits, elle peut être diffusée sur tous les types d'écrans par les professionnels du spectacle, les bars, les espaces prévention, les sites internet, etc.** D'une durée de 50 secondes et compréhensible sans le son, ce mode d'emploi vidéo se veut accessible à tous. Empruntant les codes graphiques et esthétiques de l'univers du clip, le mode d'emploi capte l'attention des spectateurs tout en étant pédagogique. La vidéo se conclut avec un message de prévention : « *quelle que soit la musique que vous écoutez, protégez votre audition* ».

**Etant donné que toute lésion de l'oreille est irréversible : bien mis, les bouchons d'oreilles sont un bon moyen pour protéger ses oreilles !**



Pour voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=BtQDC6z-8PU>

<sup>1</sup> Baromètre santé 2014 – Santé publique France : 5000 jeunes interrogés âgés de 15 à 35 ans particulièrement concernés par des risques auditifs. L'échantillon analysé dans le cadre de cette étude comprenait 4 859 personnes âgées de 15 à 35 ans.

#### CONTACTS PRESSE

Santé publique France

Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 – [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 – [vanessa.lemoine@santepubliquefrance.fr](mailto:vanessa.lemoine@santepubliquefrance.fr)

Suivez-nous sur Twitter : [@santeprevention](https://twitter.com/santeprevention)